

Le budget 2017

Le budget 2017 de notre commune (budget communal + budget annexe, dédié à l'assainissement) a été voté en séance du Conseil Municipal, le 13 mars dernier.

Ce budget s'appuie sur des prévisions de recettes et de dépenses, tant en section de fonctionnement (gestion courante de la commune) que d'investissement. Compte tenu de la baisse des dotations de l'état, nous avons voulu, au sein de la commission Finances, privilégier à nouveau une approche prudente.

Le budget 2017 a été élaboré conjointement avec les agents administratifs et techniques de la commune, et les membres de la Commission Finances, auxquels se sont joints quelques élus non membres. Je tiens ici à remercier tout particulièrement Claire Quittet, responsable de la comptabilité, sans oublier notre Directrice Générale des Services Séverine Neveu, pour la surcharge de travail occasionnée par la préparation de ce budget.

Thierry de VILLOUTREYS
Maire, délégué aux Finances et à la Communication

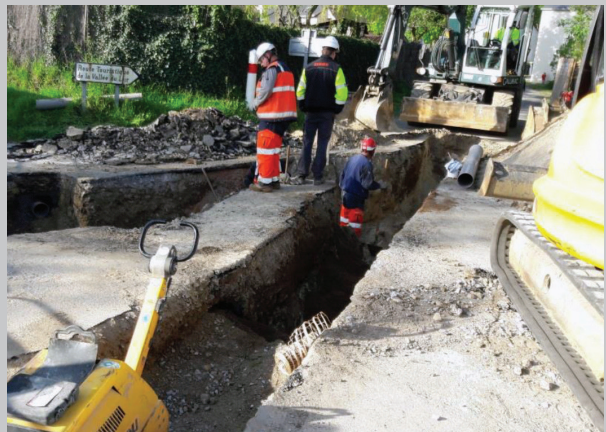
Ce qu'il faut retenir :

Budget communal

- Une situation financière particulièrement saine
- Une capacité d'autofinancement dégagée en section de fonctionnement identique à celle de 2015, et ce, malgré une baisse des dotations de l'État qui atteint 19 % en 2016 !
- Une hausse très modérée de la fiscalité locale (+1 %) qui fait suite à 4 exercices sans augmentation des taux
- Un très faible endettement cumulé, qui laisse des marges de manoeuvre pour emprunter en fin d'année en vue des travaux de réhabilitation de l'école maternelle.
- Une capacité de désendettement qui représente à peine plus d'une année, ce qui permet à Seiches de figurer dans le peloton de tête du département ! En d'autres termes, une seule année suffirait à Seiches pour rembourser sa dette alors que la moyenne nationale est de 7 ans !
- Un budget d'investissement 2017 volontariste et ambitieux : 2,1 millions d'euros d'investissements (hors engagements antérieurs) au service des habitants, notamment :
 - un city-stade,
 - une «voie douce» entre Seiches et Matheflon (à l'étude),
 - La réhabilitation de l'école maternelle (maîtrise d'oeuvre),
 - La mise en accessibilité de la partie arrière de l'hôtel de ville (ascenseur),
 - La restauration du bâtiment du Parc des Vallées (projet de guinguette),
 - D'importantes acquisitions foncières (destinées à la construction de logements),
 - L'hippodrome de Boudré (dans le cas où le Conseil Départemental retiendrait la proposition de la commune).

Budget annexe assainissement

- Un budget marqué par d'importants travaux pour l'extension du réseau d'assainissement de Matheflon (une quarantaine de raccords prévus), subventionnés à hauteur de 30 % (Agence de l'eau) + 9 % (Conseil Départemental 49)
- Pour faire face à ces travaux, un emprunt de 450 K € souscrit fin 2016 sur 15 ans, dont la commune ne supportera qu'une seule annuité de remboursement, car la compétence assainissement sera transférée à la communauté de communes Anjou Loir & Sarthe au 1^{er} janvier 2018, avec tous les contrats en cours
- Un budget prévisionnel 2017 qui prévoit la réalisation d'un état des lieux des ouvrages en béton armé de la station d'épuration, en anticipation de ce transfert de compétence.



Le budget communal 2017

La section de fonctionnement, permet de couvrir les dépenses courantes de la commune issus de :

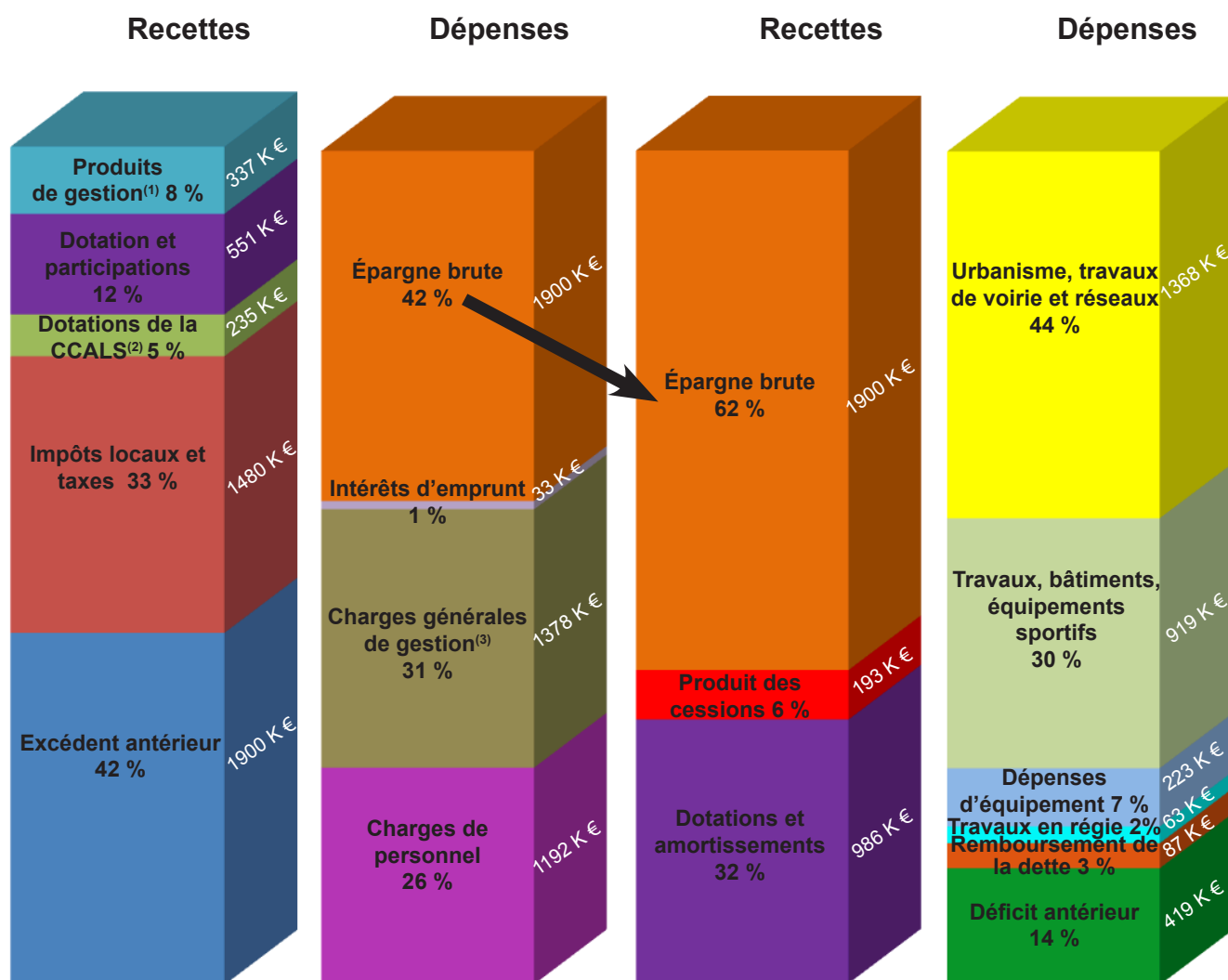
- ses missions de service public : l'état-civil, les élections, l'urbanisme, etc.
- ses missions propres : la gestion et l'entretien de ses équipements (salles, écoles, espaces verts...)
- et de dégager une épargne brute (autofinancement) pour alimenter les recettes d'investissement.

La section d'investissement, comme son nom l'indique, permet :

- d'une part le remboursement du capital des emprunts contractés dans le passé pour équiper la commune
- d'autre part, les nouvelles dépenses d'équipement, afin d'augmenter la valeur du patrimoine de la ville, et d'améliorer la qualité des services proposés.

Fonctionnement : 4 502 849 €

Investissement : 3 079 111 €



(1) Locations, participation des familles, produits des services publics - (2) Dotations de la Communauté de Communes Anjou Loir & Sarthe - (3) Dépenses diverses (énergie, entretien, assurance), subventions aux associations, participations (écoles, CCAS,...), contributions diverses (SIVU...)

Le budget “ Annexe ” assainissement 2017

Considéré comme un service particulier, l'assainissement donne lieu à un budget indépendant ou “ annexe ” qui comporte ses propres sections de fonctionnement et d'investissement. En 2017, l'équilibre de la section investissement est assuré par un excédent antérieur significatif provenant de la souscription d'un prêt bancaire de 450 K € fin 2016.

Les dépenses d'investissement sont dues aux travaux d'extension du réseau d'assainissement collectif de Matheflon qui seront réalisés en totalité en 2017.

Le BP 2017 est le dernier budget présenté par la commune du fait du transfert de la compétence assainissement à la CCALS au 1^{er} janvier 2018.

Fonctionnement : 225 382 €

Investissement : 781 913 €

